Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1996)

Heft: 90

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nouvelles Fédérales

BUDGETS

Economie de 1,6 milliard

Le déficit provisoire du budget de la confédération devrait atteindre selon les dernières estimations le chiffre de 7,5 milliards. Ce montant, en progression de 3,6% par rapport à l'année 1996 a été mis en discussion au Conseil fédéral et jugé inacceptable. Il a été prévu de ne pas dépasser pour l'année 1997 un déficit de 6 milliards de francs suisses, soit une recherche d'économie de 1,6 milliard. Kaspar Villiger s'interroge actuellement sur les possibilités de mise en oeuvre de cette coupure budgétaire dans un contexte de stagnation des recettes fiscales et de dégradation du climat social. Pour l'heure, sept mesures sont à l'étude. Concernant l'AVS, la part de la Confédération versée au fond de compensation sera plafonnée au niveau actuel, ce qui permettrait d'économiser 130 millions en 1997. La Confédération projette de diminuer les dépenses passives de l'assurance chômage, de restreindre son soutien à la production laitière, d'amputer les dépenses de la défense nationale, de l'asile, de la recherche fondamentale, de la formation, de l'aide au développement et de l'administration nationale. En bref, l'ensemble des postes du budget font l'objet d'une exploration fine et sont tous susceptibles d'être revus à la baisse.

ÉCONOMIE

Burrus se vend à Rothmans

Dernière entreprise familiale indépendante de l'industrie du tabac, Burrus Holding rejoint le groupe international Rothmans. La société suisse possède aujourd'hui 22,2% de part de marché. En cédant son capital au quatrième fabricant mondial de tabac, le numéro deux suisse a adopté une stratégie d'ouverture à l'international. « Les actionnaires de Burrus ont délibérément fait ce choix pour permettre à l'entreprise d'aborder le prochain millénaire en bonne position » a précisé dans le Journal de Genève le porte-parole de la firme, François Balleys. La structure familiale faisait figure de petit gabarit face aux géants du tabac et risquait à terme de s'étioler. Reste que la nouvelle, dans le canton du Jura, a agité le village de Boncourt qui vit depuis près de deux siècles au rythme de cette dynastie. Mécène, pourvoyeuse d'emplois et de fonds publics, la famille Burrus est installée dans l'arc jurassien depuis 1814. Ici, c'est une personne sur quatre qui vit du tabac. Mais les employés, dit-on, gardent confiance. Le gouvernement jurassien s'est déclaré lui aussi optimiste, convaincu que l'arrivée de Rothmans devrait consolider la position du groupe Burrus et ainsi maintenir les emplois. Mais une inquiétude demeure. Celle de voir le siège fiscal du nouveau groupe déménagé. Le canton du Jura perdrait alors son premier contribuable, soit 40% des impôts versés par les personnes morales.

EMPLOIS

Suppression d'emplois dans le secteur bancaire

Après l'horlogerie et la machine-outil, l'heure de la restructuration des banques a sonné. Près de 15.000 emplois d'ici l'an 2000 devront être rationalisés. Les profondes mutations qui touchent le secteur ont modifié le paysage bancaire et révélé la « surbancarisation » de la Suisse. Dès 1990, de nombreuses études dénoncent de concert un surplus de 25.000 à 35.000 emplois, pour la plupart dans les banques de détail, là où la rentabilité est la plus faible et l'informatisation inachevée. L'unité de recherche du Crédit Suisse a dressé le bilan de la rationalisation et dénombré 6.400 suppressions d'emplois, soit 5% du personnel. Un taux qui devrait dépasser les 10% avec l'annonce de la restructuration du Crédit Suisse : 5.000 sur 35 000 emplois devront être rationalisés d'ici les trois prochaines années dont 3.500 en Suisse.

FISCALITÉ

Nouvelles mesures fiscales

Afin de soutenir la compétitivité des entreprises suisses , le ministre des finances, Kaspar Villiger, a présenté un programme de réforme fiscale contenant six mesures d'allégement destinées aux Holdings et P.M.E. Deux variantes seront mises en consultation jusqu'au 30 septembre. L'une consiste à élargir la réduction pour participation aux bénéfices en capital, l'autre repose sur l'imposition différée des participations transférées à l'étranger jusqu'au moment où elles seront revendues. La solution qui sera retenue influencera directement la troisième mesure qui concerne l'introduction d'un nouveau système d'imposition du bénéfice des entreprises. Les mesures devraient prendre effet en 1999.

RÉFÉRENDUM

Révision de la loi du travail

Le 1er décembre, les citoyens suisses devront se prononcer pour ou contre les modifications apportées à la loi du travail de 1964. Une révision qui devrait assouplir l'interdiction du travail de nuit des femmes dans l'industrie, modifier sa définition - actuellement comprise entre 20 heures et 5 heures, elle passerait de 23 heures et 6 heures- et ne légiférait toujours pas les temps de repos compensatoire. Syndicats et employeurs ne trouvent pas de terrain d'entente. Les associations patronales développent des arguments économiques et juridiques arguant notamment de la perte de compétitivité des entreprises suisses, les représentants des salariés dénoncent une libéralisation exagérée du travail et s'inquiète du démantèlement social.

ENVIRONNEMENT

Cumul d'effort national

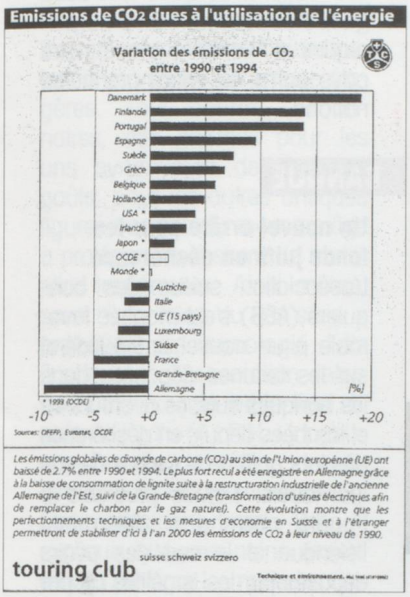

Le directeur de l'Office fédéral de l'environnement, Philippe Roch, lors de la deuxième conférence des Etats membres de la Convention sur les changements climatiques, a annoncé que la Suisse réussira sans doute à stabiliser ses émissions de gaz à effet de serre en l'an 2 000 au niveau de celle de 1990.

Cet objectif était celui du sommet de Rio de 1992.

Au troisième millénaire la Suisse entend réduire plus encore ses émissions de gaz carbonique. Un projet de loi prévoit de décourager le trafic routier au profit du rail, à travers un prélèvement sur l'essence pour financer le développement du réseau ferroviaire.

Dans le cas où les mesures s'avéreraient insuffisantes, le Département fédéral de l'intérieur réfléchit à un autre type de taxe. Il s'agirait d'un impôt sur les carburants qui serait redistribué à la population pour stimuler les économies d'énergie.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Vent de libéralisation

Un groupe de 111 parlementaires fédéraux constitué sous le nom de « Pro Télé-Lex » formé d'élus issus des rangs de la droite et de l'alliance des indépendants appuient la libéralisation du marché des télécommunications. Le Conseil fédéral prévoit, entre autres, une modification des statuts de Télécom PTT en société anonyme de droit public, dont la majorité du capital restera, provisoirement du moins, aux mains de la Confédération. La proposition du Conseil fédéral pourrait être entérinée cet hiver. La libéralisation devrait intervenir selon le programme dès le 1er janvier 1998. Il est à noter qu'aucun député socialiste ne figure dans le comité. Ils opposent deux objections de fond au projet du Conseil fédéral. L'une repose sur la notion de service universel, l'autre sur le statut du personnel. Divergences qui pourraient retarder le calendrier si les oppositions se transformaient en référundum.

A la conquête de l'Asie

Au milieu des palmiers du country club de Kuala Lumpur, en présence de l'ambassadeur suisse, du ministre des Télécommunications et de l'Energie, d'hommes d'affaires et de spécialistes de la branche, a eu lieu la signature du contrat unissant les Télécoms PTT suisses et l'entreprise malaise Mutiara. Un investissement de 350 millions de francs suisses pour 30% du capital et 50% des voix de Mutiara qui permet à la société suisse de prendre pied dans une région en pleine explosion et de poursuivre son internationalisation. L'objectif à terme est de développer 25% d'activités à l'étranger. Une ouverture qui devrait permettre de positionner Télécoms PTT sur les marchés financiers en vue de sa future privatisation à 49% et de préserver l'emploi en Suisse.

EUROPE

Retour du « Oui à l'Europe »

Plus de 122 000 citoyens suisses se sont mobilisés cet été pour l'Europe. L'initiative « Oui à l'Europe » qui a récolté en 18 mois exactement 122 478 signatures dont la majorité provienne des cantons alémaniques a été déposée à Berne fin juillet. Elle demande l'ouverture immédiate de négociations avec l'union européenne en vue d'une adhésion. Le Conseil fédéral a deux ans pour prendre position. Cette nouvelle action fait écho à celle des démocrates suisses et de la Léga déposée en janvier 1994 et à celle du mouvement « Né le 7 décembre » déposée en septembre 1993. Deux mouvements qui appellent pour un deuxième vote du peuple. Le Conseil fédéral et le Parlement ont recommandé leur rejet. Les textes devraient être soumis au vote au premier sèmestre 1997.

SPORT

Cyclisme : un Suisse en quatrième position

Le Tour 1996, personne n'est près de l'oublier. Entre l'hiver en été, l'abandon des grands, l'outrecuidance des « gamins » d'Aubervilliers (92), cette année le tour s'est donné du beau spectacle. Les Suisses se sont eux tout simplement offerts trois victoires : Zulle au prologue de s'Hertogenbochs, Richard au Puy et surtout celle de Laurent Dufaux. Ce vaudois de 27 ans, pour sa quatrième participation au tour, s'est brillamment distingué en remportant la 17e et plus longue étape du Tour de France à Pampelune et en battant au sprint le Danois, Bjarne Riis - vainqueur du Tour- Une belle victoire qu'il n'a pas démenti par la suite et qu'il lui a permis de se placer quatrième au classement général final après 3764,9 km de course, devançant largement ses compatriotes.

Nouvelles Fédérales

Atlanta : sept médailles pour la Suisse

Après Laurent Dufaux, c'est au tour de Pascal Richard, lui aussi vaudois, de tourner la tête au cyclisme suisse en remportant la médaille d'or de la course cycliste aux jeux olympiques. Les plans d'eau ont eux aussi été porteurs. L'aviron a raflé deux médailles d'or et le canoë-kayac une médaille d'argent. Des jeux du centenaire exceptionnels pour les athlètes suisses qui ont rapporté dans leur patrie sept médailles dont quatre d'or. Un résultat dont s'est réjouit Daniel Plattner, président du Comité olympique suisse (COS) pour ses dernières olympiades.

Tout aussi remarquable, la délégation suisse qui aux paralympiques d'Atlanta a placé notre pays parmi les vingt premières nations.

Cyclisme cross country (VTT),
Thomas Frischknecht,
argent

Canoë-kayac dame K4 500m,
Ingrid Haralamov, Daniela Baume, Sabine Eichenberger, Gabi Müller,
argent

Aviron skiff,
Xéno Müller,
or

Aviron double skull poids léger,
Markus et Michael Gier,
or

Cysclisme sur route,
Pascal Richard,
or

Equitation
saut d'obstacles individuel,
Willi Melliger,
argent

Gymnastique (cheval d'arçons),
Li Donghua,
or

BANQUE

Un nouvel arrêté pour les fonds juifs en déshérence

L'association suisse des banquiers (ASB) s'est montrée favorable à un nouvel arrêté fédéral sur les fortunes déposées dans les banques suisses avant 1945 et tombées depuis en déshérence dès lors qu'il ne traite pas de cas individuels. L'étude préalable à l'arrêté cherche à déterminer l'étendue et le sort des avoirs déposés par les Israélites ou par des apatrides dans les banques suisses entre janvier 1933 et mai 1945.

De la criée à l'électronique

Cet été furent les derniers jours de la criée. Voilà six ans que l'on en parle et enfin, après quelques ratés, l'électronique fait son arrivée sur la place boursière. La Bourse, marché où s'échangent des titres de sociétés sous forme d'actions ou d'obligations, était animée jusqu'à la date historique du 1er août par des crieurs réunis autour d'une corbeille. A partir du 2 août, le système s'informatise et donne place à la Bourse électronique suisse (BES), prenant ainsi le relais de 140 ans de bons et loyaux services de ces « forts en voix » du marché boursier.

Ce nouveau système met fin à l'existence des trois places boursières de Zurich, Genève et Bâle, indépendantes les unes des autres, pour créer un marché helvétique unique intégré, basé à Zurich. L'informatisation devrait diminuer les coûts de transactions, en augmenter le volume, assurer une meilleure liquidité et transparence du marché.

Bourse suisse, mode d'emploi

La Bourse suisse est bâtie autour d'un système central de négoce où se rencontrent les offres et demandes et où les offres sont exécutées selon le principe du premier entré/premier sorti, d'un réseau reliant Genève, Zurich et Bâle, et de passerelles informatiques qui garantissent l'accès des membres au système central. Chacun d'eux a donc son système propre de négoce compatible avec le système central. C'est à ce niveau particulier qu'un ordre boursier peut être introduit dans le système électronique. Il est alors visible par tous les négociateurs présents dans le système. Une fois vérifié, il s'insère dans le carnet d'ordres du titre concerné et, s'il peut être concilié avec un ordre venant en sens opposé, il est exécuté. Le tout n'aura duré que quelques secondes. Tous les participants auront été informés simultanément de la conciliation de l'ordre. Les flux des données boursières auront aussi été alimentés dans le même temps et la société de virement des titres SEFA SA, qui s'occupe du traitement physique des transactions aura aussi été avisée électroniquement.

En Bref

Nains de jardins en voie d'expansion

Ce sont plus de 2 millions de petits bonshommes coiffés du rouge bonnet phrygien qui en Suisse s'approprient jardins, balcons, vitrines ou encore étagères. Tout sourire, débonnaires, ces gnomes pour les uns synonymes de mauvais goûts, pour les autres antiques figures sacrées du moyen - âge à protéger, ne cessent de multiplier les émules. Ainsi même, sous l'impulsion du très sérieux professeur ès nanologie Fritz Friedmann, l'Association internationale pour la protection du nain de jardin (A.I.P.N.J.) publie une Gazette des nains de jardins de format... minuscule !
Son président, un Bâlois, explique que ces nains étaient censés protéger les maisons des catastrophes naturelles et des incendies. Certains nains en céramique datant des siècles passés sont de véritables pièces de musée. Un recensement récent révèle que l'Allemagne possède le plus important patrimoine mondial de nains de jardins... presqu'autant que de chiens et chats en France.

Assurances : la Suisse au deuxième rang

Après le Japon, la Suisse est le pays qui possède le filet d'assurances le plus étendu. En 1994, selon les chiffres fournis par la Suisse de réassurances, les Helvètes ont dépensé en assurances privées 3 587 dollars E. U. par habitant. La Suisse se place donc derrière le Japon (4 850 dollars) et devant les Etats-Unis (2 280 dollars), la Grande-Bretagne (2 002 dollars) et les Pays-Bas (1 913 dollars).

Première femme pilote

Fernand Carrel a présenté à Emmen (LU) la première femme pilote d'avion militaire à réaction de Suisse, le lieutenant Pascale Schneider. Agée de 22 ans, la jeune recrue a suivi les cours de l'école commerciale de Swissair avant d'entamer une formation militaire. Les femmes étant légalement interdites de combat, elle servira en tant que monitrice de vol sur les jets d'entraînement Hawk.

Tati à la conquête de la Suisse

Première étape, Genève. Les premières semaines qui suivirent l'ouverture du magasin le plus populaire des bazars parisiens ont été euphoriques. Les Genevois raconte-t-on se sont largement laissés séduire par le concept : « Bas prix et qualité médiocre » sous des affichettes rose vichy qu'après Brigitte Bardot, Tati a rendu célèbre. Même les Keller père et fils, les heureux investisseurs, ont été surpris par le succès fulgurant. « Le lundi, jour le plus calme, nous doublons les chiffres d'affaire que réalisait l'ancien ABM le samedi » soulignent Dominique Keller. Une réussite qui pourrait très rapidement se répéter dans les autres cantons suisses.

Une Genevoise à la direction des musées de Marseille

Corinne Diserens, Genevoise et historienne d'art de trente-six ans a pris place dans le fauteuil de la direction laissé vacant en 1995 par le retour à Paris de Bernard Blistène. La jeune femme a été conservateur de 1989 à 1993 à l'Instituto Valenciano de Arte Moderno de Valence. En 1995, elle a dirigé pour la ville de Bilbao, le projet « Puente...de Pasaje », faisant appel à des artistes en relations avec l'urbanisme et l'architecture. Cette nomination pourrait renforcer le pôle expérimental de la politique culturelle marseillaise jusqu'ici représenté par le Musée d'Art Contemporain (MAC).

Fécondité en forte baisse

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), le taux de natalité a atteint son seuil le plus faible : 1,47 enfant par femme, soit 82 200 naissances en 1995. En 1994, le taux se montait encore à 1,49. En 1980, il s'élevait à 1,55. Néanmoins, la Suisse n'est pas la dernière de la classe. L'Allemagne avec 1,2 enfant par femme, l'Italie où les célèbres « mama » ne sont plus qu'image d'Epinal avec 0,77 enfant par femme font encore moins bien que nous. Seules les scandinaves assurent le remplacement des générations avec 2 enfants par femme. La situation suisse peut s'expliquer par le manque d'infrastructures destinées aux enfants, la faiblesse ou l'absence d'allocations maternité et familiales et l'engouement actuel pour la vie en solo.

Les alpagas ont la cote

Cousin du lama, l'alpaga originaire de la Cordillère des Andes, immigre en Suisse. Près de 200 bêtes foulent les monts du Hauts-Valais. A en croire leurs adeptes, ces quadrupèdes américains ont tout pour eux. Ils se nourrissent de peu de foin, d'eau et supportent aisément les rigueurs de l'hiver. Leur toison dont la réputation n'est plus à faire se vend 150 francs suisses le kilo, soit cent fois plus que celle du mouton. Economique et rapportant gros, l'espèce chilienne s'imposent comme le rival du ruminant européen. Reste que débourser plus de 340 000 francs suisses en frais de transports, de douanes et de vétérinaire pour moins de 200 têtes est en mesure de décourager une bonne partie des éleveurs. Le mouton gaulois a encore de belles années devant lui.

La recherche suisse se tourne vers l'Europe

Les programmes de recherche européens sont de plus en plus populaires auprès des chercheurs suisses. Dix mois seulement après le début du 4e programme (1995-1998) 426 projets helvétiques ont été adoptés à Bruxelles. L'Union européenne (UE) en avait accepté au total 517 dans le cadre du 3e programme. Le 4e programme met l'accent sur des domaines industriels, notamment les sciences de l'environnement, la biologie et le transport.